



OFFRE D'EMPLOI

LE CHU DE MONTPELLIER
RECRUTE

Alternance : Contrat d'apprentissage Technicien Biomédical

PRÉSENTATION DU CHU DE MONTPELLIER

Le CHU de Montpellier est le **1^{er} employeur de l'Hérault et établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de l'Est-Hérault.**

Le CHU de Montpellier s'organise autour de 12 pôles hospitalo-universitaires. Toutes les spécialités médico-chirurgicales, y compris les plus pointues, sont représentées :

- Pôle biologie-pathologie
- Pôle cliniques médicales
- Pôle coeur - poumons
- Pôle digestif
- Pôle neurosciences tête et cou
- Pôle EMMBRUN (Endocrino., Métabolisme, Brûlés, Rein, Uro., Néphro.)
- Pôle femme mère enfant
- Pôle gérontologie
- Pôle os et articulations
- Pôle pharmacie
- Pôle psychiatrie
- Pôle urgences

Situé au Nord de Montpellier, le CHU est classé parmi les meilleurs établissements de santé au niveau national, pour la qualité de la médecine, de la recherche et de son management.

Le CHU de Montpellier, c'est :

- 10 874 agents médicaux et non médicaux qui font le quotidien de nos hôpitaux
- 1 030 élèves réparties sur 9 écoles

C'est aussi :

- 3 900 naissances par an
- 570 000 consultations externes par an
- 125 000 passages aux urgences par an
- 496 000 appels au SAMU, SMUR centre 15

Et tous les jours :

- 155 interventions chirurgicales par jour
- 1220 passages en imagerie par jour
- 278 hospitalisations en temps complet
- 3 680 repas patients tous les jours



CONDITIONS D'EXERCICE ET PÉRIODICITÉ DE PRÉSENCE

LIEU D'EXERCICE

Centre Hospitalier
Universitaire
de Montpellier



GRADE GRILLE DE RÉFÉRENCE

Lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>



POURCENTAGE D'ACTIVITÉ



TYPE DE CONTRAT

Contrat de droit privé : contrat d'apprentissage

1 ou 2 ans en apprentissage

Dans le service public, seul le contrat d'apprentissage est autorisé

ACTIVITÉS PRINCIPALES

L'apprenti rejoindra un des secteurs d'activité du service biomédical. Il sera placé sous la responsabilité d'un maître de stage qui l'accompagnera avec ses équipes tout au long de sa formation.

Il se verra confier un parc d'équipements biomédicaux identifié en lien avec son tuteur de stage.

Il assurera les activités principales suivantes : Installation, mise en place, mise en service des équipements biomédicaux en collaboration avec les ingénieurs et les fournisseurs. Maintenance préventive, curative, contrôles de qualité dans certains cas, des équipements placés sous sa responsabilité.

Gestion du parc des équipements sous sa responsabilité au travers de la GMAO (traçabilité de toutes les opérations réalisées sur les équipements biomédicaux).

Collaboration avec les ingénieurs pour les opérations d'achats, ainsi que les opérations de travaux liées à l'installation des équipements biomédicaux.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE

Connaissances pratiques relatives à l'utilisation et à la maintenance des dispositifs médicaux

Connaissances en électronique et électrotechnique

Connaissances de la réglementation liée aux dispositifs médicaux

Connaissances en informatique et réseaux permettant le raccordement des dispositifs aux systèmes d'information (PACS / SGL / dossier patient / feuille d'anesthésie informatisée,...)

Respectueux de son maître de stage et de l'institution
Rigoureux, ponctualité

L'apprenti bénéficie des dispositions applicables à l'ensemble des agents de l'établissement.

PRÉREQUIS INDISPENSABLES POUR EXERCER

Préparation au diplôme de Technicien Biomédical

- Niveau 5 (Bac+2) : BTS Biotechnologies, BTS Bio-analyses et contrôles, DUT Génie biologique
- Niveau 6 (Bac+3) : Licence pro Maintenance et technologie (technologie médicale et biomédicale)

ENVOI DE VOTRE CV

Merci d'envoyer votre candidature (CV détaillé et LM) à
recrutementannonce@chu-montpellier.fr

À l'attention de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de
la Formation

LES AVANTAGES À TRAVAILLER AU CHU DE MONTPELLIER



- Tutorat et parcours d'intégration, de formation, d'accompagnement professionnel au travers la promotion professionnelle des métiers soignants,
- Tous les sites du CHU sont idéalement situés avec un tramway à proximité et tous les commerces à proximité,
- 1 crèche directement rattachée au CHU de Montpellier et proche de tous les sites hospitaliers du CHU,
- Un plan de déplacement facile d'accès et de remboursement avec prise en charge partielle de vos billets de tram ou train ou bus (50% de votre abonnement).

La ville de Montpellier

- Accessibilité : à 20 minutes de l'autoroute,
- 20 minutes des plages et à 1H30 de l'Espagne,
- Un aéroport international,
- Deux gares TGV.

www.chu-montpellier.fr



@chudemontpellier



@chu-montpellier



@chumontpellierpageofficielle



@CHU_Montpellier



CHU Montpellier